



# Bulletin d'adhésion

Nom :  Prénom :   
 Date de naissance :

Profession :   
 Etablissement, service, unité :   
 Adresse :   
 Convention : C51 - C66 – CCU – FPH – autre préciser :  
  
 Téléphone professionnel :

Adresse domicile :   
 CP :  Ville :   
 Téléphone personnel :

E.mail :  @

Date et signature

Bulletin à renvoyer à la section Sud de ton établissement :  
**Tampon de la section**  
 A défaut, renvoyer à : Adh@sudsantesociaux44.fr  
 Ou : Syndicat SUD Santé Sociaux 9 rue Jeanes d'ARC  
 44000 Nantes  
 Tel Trésorerie : 06 82 98 56 62



Fédération SUD  
 70 rue P. de Girard  
 75018 Paris  
 Membre de l'union syndicale

## AUTORISATION DE PRELEVEMENT SYNDICAT SUD SANTE SOCIAUX DE LOIRE ATLANTIQUE

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation me le permet, tous les prélèvements ordonnés par le recouvreur désigné ci-dessus. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différent directement avec le créancier.

IBAN

N° NATIONAL D'EMETTEUR  
**475708**

ETABLISSEMENT BANCAIRE : NOM ET ADRESSE COMPLETE

**CREDIT COOPERATIF**  
 Parc de la Défense  
 33 rue des Trois Fontanot  
 BP 211  
 92002 NANTERRE Cedex

DATE :  Nom :   
 (Merci de joindre un RIB) Signature :

**IMPORTANT : Merci d'écrire ici la tranche correspondant à ton salaire moyen net**




Tranche de salaires net	Cotisation mensuelle	Cotisation trimestrielle
Moins de 915 €	4,42 €	13,26 €
916 € à 1 000 €	6,08 €	18,24 €
1 001 € à 1 100 €	6,72 €	20,16 €
1 101 € à 1 200 €	7,36 €	22,08 €
1 201 € à 1 300 €	8,00 €	24,00 €
1 301 € à 1 400 €	8,64 €	25,92 €
1 401 € à 1 500 €	9,28 €	27,84 €
1 501 € à 1 600 €	9,92 €	29,76 €
1 601 € à 1 700 €	10,56 €	31,68 €
1 701 € à 1 800 €	11,20 €	33,60 €
1 801 € à 1 900 €	11,84 €	35,52 €
1 901 € à 2 000 €	12,48 €	37,44 €
2 001 € à 2 100 €	13,12 €	39,36 €
2 101 € à 2 200 €	13,76 €	41,28 €
2 201 € à 2 300 €	14,40 €	43,20 €
2 301 € à 2 400 €	15,04 €	45,12 €
Au dessus de 2401€	0,63 % du salaire	

Part fédérale  
 3 € 50 (pour 4.42 €)  
 5 € 50 pour toutes les autres cotisations  
*Paiement trimestriel, le premier mois de chaque trimestre :*  
janvier, avril, juillet, octobre

N'oubliez pas le RIB

Barème adopté à l'Assemblée Générale du 31 mai 2015